

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

Rénovation énergétique de l'habitat : des permanences du CRER ouvertes à tous

Le Centre régional des énergies renouvelables, en partenariat avec la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, propose des permanences gratuites et ouvertes à tous pour bénéficier de conseils personnalisés pour toute question relative à la rénovation énergétique de son habitat.

Pour aider les particuliers à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont ils peuvent bénéficier, la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine a mis en place un service d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ce service d'information est assuré par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, **des permanences sont proposées sur le territoire de la Communauté de communes :**

Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (1-3, rue Béranger)

Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Mairie de Secondigny (1, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénezay (28, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi après-midi du mois au Campus de projets de Ménigoute (12, rue de St Maixent l'école)

Pour une première information ou pour un rendez-vous lors d'une permanence, prendre contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la Communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants.